



**MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 5 mars 2024 à 19h00.

Sont présents:

- Siège #1 - Justin Allard
- Siège #3 - Sylvain Plante
- Siège #4 - Sarah Pelletier
- Siège #5 - Nathalie Leblanc
- Siège #6 - Charles Martin

Est absent:

- Siège #2 - Alexandre Talbot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, David Vincent. Mme Suzie Constant, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le maire souhaite une bonne semaine de relâche à tous.

**2024-03-026      2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Nathalie Leblanc et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024
- 4 - CORRESPONDANCE
- 5 - FINANCES
  - 5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 29 février 2024
- 6 - LÉGISLATION
  - 6.1 - Résolution pour la diminution du taux d'intérêt sur la marge de crédit.
  - 6.2 - Mise aux normes de l'eau potable - acceptation de l'offre de service de Stantec
    - 6.2.1 - Offre de services professionnels - Tech-consultant
  - 6.3 - Desjardins assurances générales - bris de la route
- 7 - VOIRIE
  - 7.1 - Fauchage bord de chemin - Demande de soumission
- 8 - RAPPORT DES COMITÉS

**8.1** - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

**8.2** - Rapport des comités municipaux

**9** - VARIA

**9.1** - Divers

**10** - PÉRIODE DES QUESTIONS

**11** - LEVÉE DE LA SÉANCE

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2024-03-027**

**3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Justin Allard, appuyé par Sarah Pelletier et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 février est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

**4 - CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**5 - FINANCES**

**2024-03-028**

**5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 29 février 2024**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 5 mars 2024;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Charles Martin, appuyé par Sylvain Plante et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce 6<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024

{SIGNATURE}

---

Suzie Constant  
Directrice générale, greffière-trésorière

**6 - LÉGISLATION**

**2024-03-029**

**6.1 - Résolution pour la diminution du taux d'intérêt sur la marge de crédit.**

Il est proposé par Nathalie Leblanc

Appuyé par Sarah Pelletier

Que la municipalité a pris connaissance de la diminution du taux d'intérêt sur la marge de crédit. TB+0.50 avant et TB+0.00 après. Le maire, David Vincent, et la directrice générale, Suzie Constant, sont autorisés à signer tous les documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2024-03-030 6.2 - Mise aux normes de l'eau potable - acceptation de l'offre de service de Stantec**

Il est proposé par: Justin Allard  
Et appuyé par: Charles Martin  
QUE la municipalité accepte l'offre de service de Stantec révisée en excluant l'estimation qui représente 630\$.

ADOPTÉE

**2024-03-031 6.2.1 - Offre de services professionnels - Tech-consultant**

Il est proposé par: Justin Allard  
Et appuyé par: Charles Martin  
QUE la municipalité accepte l'offre de service de Tech-Consultant au montant de 2 500\$.

ADOPTÉE

**2024-03-032 6.3 - Desjardins assurances générales - bris de la route**

Il est proposé par: Sylvain Plante  
Et appuyé par: Nathalie Leblanc  
QUE la municipalité paiera les dommages causés dus à un bris de chemin au montant de 1 338,47\$.

ADOPTÉE

**7 - VOIRIE**

**2024-03-033 7.1 - Fauchage bord de chemin - Demande de soumission**

Il est proposé par Justin Allard  
Appuyé par Sylvain Plante

De demander des soumissions pour le fauchage de bord de chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**8 - RAPPORT DES COMITÉS**

**8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska**

Monsieur David Vincent, maire, informe que lors de la séance des maires il a été question du Plan de Gestion en Matières Résiduelles (PGMR) et du plastique agricole.

**8.2 - Rapport des comités municipaux**

**Comité de l'environnement, Âge d'or:**  
Rien à signaler

**Comité des ressources humaines:**  
Rien à signaler

**Comité de la voirie et immeubles:**  
Rien à signaler

**Comité des loisirs, Tire de tracteurs:**  
Rien à signaler

**Comité secteur des Cyprès:**  
Rien à signaler

**Comité de la culture, bibliothèque et Écho: Activité de Pâques :** Un concours aura lieu jeudi 28 mars et une chasse aux cocos samedi 30 mars

## **9 - VARIA**

**2024-03-034**

### **9.1 - Divers**

Monsieur le maire fait un résumé des dépenses et revenus de la construction de la garderie.

Un lignage du 12e rang sera fait en 2024.

Des glissières de sécurité seront installées au coin de la rue Parent et Principale, 2e entrée.

## **10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 h 10 et terminée à 19 h 29.

**2024-03-035**

## **11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 29, il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Justin Allard et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

David Vincent  
Maire

---

Suzie Constant  
Directrice générale et Greffière-trésorière